

EXERCICE 2018

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Délibération n°D-CA/2018-114

Le conseil d'administration s'est réuni le 03 juillet 2018 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 22 juin 2018.

- VU le code de l'éducation et notamment son article L613-2 ;
- VU les statuts de l'Université ;
- VU l'arrêté portant création du DU Biologie clinique du 25 octobre 1993 ;
- VU l'arrêté portant modification du DU Biologie clinique du 04 octobre 2016 ;
- VU l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 12 juin 2018.

**Point de l'ordre du jour : Ilème Partie – P1.52 - DU Biologie clinique**

**Exposé de la décision :**

Historique et problématique : Nombre d'inscrits insuffisant depuis plus de 2 ans.

Proposition de décision soumise au Conseil : Suppression du DU de l'offre de formation Paris Descartes.

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.**

<p>Nombre de membres constituant le Conseil : 36 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 23 Abstentions : 00 Votes exprimés : 23 Contre : 00 Pour : 23</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Fait à Paris, le 13 JUIL. 2018

Le Président



Frédéric DARDEL

*En application des articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université Paris Descartes et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Paris.*